

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE DE LA CITE DE CARCASSONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 4 DECEMBRE 2018

OBJET : Projet « escapade nature sans voiture »

L'an Deux Mille dix-huit, le mardi 4 décembre à seize heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Grand Site de la Cité de Carcassonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville de Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT**.

Etaient PRESENTS : Mesdames et Messieurs ; Gérard LARRAT, Isabelle CHESA, Any BARTHES, Jean François DE MIALHE DE SAINT MARTIN, Didier CARBONNEL, Jean Claude PISTRE, Christian Raynaud, Cathy FLOUTTARD, Hélène GIRAL, Hervé BARO, Tamara RIVEL.

EXCUSES : Mesdames et Messieurs ; Eric MENASSI (supplée par Didier CARBONNEL), Régis BANQUET (supplée par Jean-Claude Pistre), Magali ARNAUD, Didier CODORNIU (supplée par Cathy FLOUTTARD), Patric ROUX (supplée par Hélène GIRAL), Chloé DANILLON, Jean-Noël LLOZE (donne pouvoir de voter en son nom à Tamara Rivel).

Secrétariat de séance : Jean François DE MIALHE DE SAINT MARTIN

Les Grands Sites de France ont lancé une collection appelée « escapade nature sans voiture » qui a reçu le prix du tourisme durable en 2017 dans la catégorie « territoire et destination ».

Plusieurs Grands Sites sont engagés dans la démarche avec une mise en produit d'un itinéraire vélo ou pédestre sur plusieurs jours. L'arrivée se fait par tout moyen autre que la voiture.

Le projet qui est proposé serait engagé avec deux autres grands sites ; celui de la Cité de Minerve, des gorges de la Cesse et du Brian et celui du canal du midi, du Malpas à Fonsérans. Ce trajet intégrerait le vecteur canal du midi et permettrait de réaliser une boucle pédestre et vélos en utilisant des arrivées par le train et en y annexant des services. Le Président du Conseil Général de l'Hérault a donné son accord, le Pays Haut Languedoc et Vignobles également.

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir approuver le principe de ce projet pour le Grand Site de Carcassonne.

Le conseil Syndical après avoir entendu et validé l'exposé de Monsieur le Président,
Décide à l'unanimité :

- D'approuver le principe du projet « escapade nature sans voiture » en partenariat avec le Conseil Général de l'Hérault et le Pays Haut Languedoc et vignobles.

.....
Et ont les Membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Président



Publication par affichage le :
Le Président

A handwritten signature in black ink.

